



## Contacts médecin généraliste en Belgique

**En 2019, 82 % des Belges ont eu au moins un contact avec un médecin généraliste. À partir de l'âge de 15 ans, ce sont les femmes qui s'y rendent le plus souvent, de même que les Belges à revenus modestes. Ces dernières années, on a observé une augmentation particulièrement forte du nombre de Belges inscrits en maison médicale afin de recevoir leurs soins de première ligne.**

Nous rassemblons ci-dessous plusieurs chiffres-clés, issus de [l'Atlas AIM](#), relatifs aux contacts avec le médecin généraliste. [Vous y trouverez](#) des informations plus détaillées qui peuvent être ventilées selon l'âge, le sexe, le statut social et le domicile des patients.

### Méthodologie et terminologie

Dans l'Atlas AIM, les patients sont attribués à une pratique de médecine généraliste selon un [algorithme](#) qui tient compte de la gestion de leur dossier médical global et du nombre de contacts enregistrés pendant les heures de contacts régulières (c.-à-d. ni pendant la nuit, ni le weekend ou les jours fériés).

En Belgique, l'exercice de la médecine générale est organisé selon plusieurs formes : la pratique solo (un médecin consulte seul), la pratique de groupe (plusieurs médecins consultent ensemble) et la maison médicale.

### [Lire plus](#)

La maison médicale est une pratique de groupe multidisciplinaire (composée de médecins généralistes, de kinésithérapeutes, d'infirmiers, etc.). Les patients qui s'inscrivent auprès d'une maison médicale peuvent s'y rendre pour recevoir des soins de première ligne, pour lesquels ils ne doivent rien déboursier. Lorsqu'un patient consulte hors du centre un prestataire de soins dont la discipline est représentée dans la maison médicale, la consultation n'est pas remboursée par la mutualité. La maison médicale perçoit de la part de cette dernière un montant forfaitaire par patient inscrit, quel que soit le nombre de consultations.

Les pratiques généralistes comptant moins de 1 250 contacts par an pendant les heures de contact régulières ne sont pas considérées comme actives, et ne sont donc pas prises en considération dans les statistiques des pratiques généralistes.

### Contact avec le médecin généraliste

En 2019, 82 % des Belges avaient eu au moins un contact avec un médecin généraliste. Ce taux ne comprend pas les patients inscrits en maison médicale (4,2 % de la population).

Ces chiffres varient fortement en fonction de l'âge, mais aussi du sexe. Les enfants et les jeunes se rendent nettement moins chez le médecin que les personnes âgées. Les femmes adultes le consultent davantage que leurs homologues masculins.

## **Moyenne des contacts médecin généraliste par patient**

À l'échelle nationale, on dénombre en moyenne 5,5 contacts avec le médecin généraliste par patient en 2019 (pour les patients ayant au moins un contact). Les contacts en maison médicale ne sont pas non plus comptabilisés dans cette moyenne.

En Flandre, un patient a en moyenne 5,7 contacts avec son médecin généraliste, contre 5,3 en Wallonie. La moyenne des contacts à Bruxelles s'élève à 4,7 par patient.

À nouveau, on constate de fortes différences selon l'âge et le sexe. À partir de la catégorie d'âge de 15 ans et plus, les femmes se rendent en moyenne plus souvent chez le médecin généraliste que les hommes.

Le statut de l'intervention majorée constitue un facteur important. Les personnes qui font partie de ménages à bas revenu ou les personnes souffrant d'un handicap ont droit à un remboursement majoré afin de leur assurer un meilleur accès aux soins de santé. Les patients qui bénéficient de ce droit comptent en moyenne davantage de contacts avec le médecin généraliste, et ce tous groupes d'âge confondus.

## **Observance de patients à la pratique**

Le taux d'observance du patient à son médecin généraliste tourne autour des 80 % en Flandre et en Wallonie, contre 75 % à Bruxelles. Il s'agit du pourcentage de patients qui ne se sont pas rendus dans une autre pratique généraliste que celle qui leur a été attribuée selon l'algorithme. Ces dernières années, le niveau de fidélisation au médecin est restée stable.

## **Patientèle des maisons médicales**

La patientèle des maisons médicales a fortement augmenté ces dernières années. En 2014, 2,9 % des Belges étaient inscrits en maison médicale, un pourcentage qui est passé à 4,2 % en 2019. Les différences régionales sont significatives : en 2019, près de 15 % des patients bruxellois étaient inscrits en maison médicale ; ce pourcentage s'élève à 4,6 % en Wallonie et 2,2 % en Flandre.